

Découvrez aussi notre prestation EXTERNALISATION DES PAYES

En 48 heures seulement, nous gérons votre paye pour vous !

COMMENT ÇA MARCHE ?

Chaque mois, vous saisissez vos données variables des payes de vos salariés, Intermittents et permanents, via notre site : www.lapaye.com

Vos bulletins de paye vous parviennent ensuite sous 48 heures au format PDF. Ces bulletins restent disponibles en permanence dans votre espace "vos documents" : vous pouvez ainsi les rééditer si besoin.

UNE PRESTATION DE A À Z

L'établissement des contrats de travail et D.U.E, les bulletins de paye, tous les documents salariés (*AEM, Certificats congés spectacle, maladie, Assedic, certificats de travail...*)
Nous gérons aussi les états des déclarations mensuels, trimestriels et annuels des cotisations sociales, toutes les charges sociales (DUCS), le livre de paye mensuel, trimestriel et annuel, les écritures comptables, la DADSU N4DS et les fiches individuelles annuelles des salariés.

COMMENT S'ABONNER ?

- Connectez-vous sur le site www.dvlog.fr pour vous abonner au service.
- Remplissez le bon de commande et envoyez-le à l'adresse indiquée avec votre règlement.
- Dès réception, nous vous adressons par email votre code d'accès au site www.lapaye.com. Vous pourrez immédiatement commencer à utiliser nos services.

LES TARIFS

Ce service fonctionne comme un compte bancaire : vous achetez des bulletins en fonction de vos besoins. Vous disposez d'un crédit bulletin dont vous avez le décompte en permanence sur la page d'accueil.

Abonnement annuel : 229 € HT / an.

Avec contrats et D.U.E : 12 € HT / bulletin.

Sans contrats et D.U.E : 11 € HT / bulletin.

TOUT EST COMPRIS !!!